



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
N° CR-2019-012
SÉANCE DU 07 FÉVRIER 2019**

**POINT 7
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN À L'INTERNATIONALISATION
DE LA RECHERCHE (G.Walther/LAPEC)**

La Commission de la Recherche, en sa séance du 07 février 2019, sous la présidence de Monsieur Georges Linarès, Vice-président de la Commission de la Recherche de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

Vu le code de l'Éducation,

Vu le code de la recherche,

Vu les statuts de l'université d'Avignon modifiés et approuvés le 27 juin 2017,

Vu la délibération N°CR-2018-032 en date du 18 octobre 2018 portant approbation de la ventilation des crédits Recherche 2019 entre crédits récurrents aux équipes et projets transversaux,

Vu la délibération N°CR-2018-037 en date du 15 novembre 2018 portant approbation des documents de cadrage des programmes internes UAPV de mobilité et de soutien à l'internationalisation de la Recherche pour l'année 2019,

Après en avoir délibéré,

La Commission de la Recherche approuve la demande de soutien à l'internationalisation de la recherche annexée à la présente délibération.

Vote de la Commission de la Recherche : approuvé à l'unanimité.

Membres composant la commission : 32

Membres présents (16) ou suppléés (5) : 21

Membres absents et non suppléés : 11

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

DAGAP

Service des affaires générales
et institutionnelles

Campus Hannah Arendt

Site Centre-ville

74 rue Louis Pasteur – Case 1

84029 AVIGNON CEDEX 1

<http://www.univ-avignon.fr>

Avignon, le 12 février 2019

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Philippe ELLERKA



Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le

1 8 FEV. 2019